CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE GÉRIN-LAJOIE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie, tenue le jeudi 4 juin 2020 sur TEAMS, à 19h00 heures.

Membres	**Présences**
Monsieur Yves Vincent, parent	☒
Madame Rehana Amanda Mohammed, parent	☒
Madame Fatemeh Garzan, parent	☒
Madame Anne Poisson Paré, parent	☒
Madame Brigitte Bisaillon, parent	☒
Monsieur Cynthia Lamontagne, parent	☒
Madame Marie-Josée Dagenais, enseignante	☒
Madame Suzie Lamoureux, enseignante	☒
Monsieur Enrico Nino, enseignant	☒
Madame Josée Lapierre, technicienne (service de garde)	☒
Madame Valérie Gagné, directrice	☒
Madame Geneviève Laberge, directrice adjointe	☐

1. **Mot de bienvenue et présences**

   a. Accueil des membres

   b. Ouverture de la séance
   La séance est ouverte à 19 h 02.

2. **Vérification de la procédure de convocation et du quorum**

   Nous avons quorum.

3. **Période de questions du public**

   Nous n'avons aucun public et personne n'a reçu de question venant du public.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

   (CÉGL.19-20.20)
   Il est proposé par Monsieur Yves Vincent, appuyé par Madame Rehana Mohammed, d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2020 et suivis.**
M. Vincent souligne qu'il était présent le 20 janvier. Il faudrait le corriger et indiquer sa présence sur ce procès-verbal.

(CÉGL.19-20.21)
Il est proposé par Monsieur Enrico Nino, appuyé par Madame Marie-Josée Dagenais, d'approuver le procès-verbal, tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Présentation d'un nouveau membre**

Mme Lamontagne nous présente un nouveau membre. Elle nous propose donc Mme Anne Poisson Paré en remplacement de Mme Stéphanie Marcil. Nous lui souhaitons la bienvenue.

(CÉGL.19-20.22)
Il est proposé par Madame Cynthia Lamontagne, appuyée par Madame Brigitte Bisaillon, d'adopter la proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. **Horaire du service de garde**

C'est un point de consultation concernant une problématique qui s'était présentée avant la fermeture des écoles, mais qui s'est intensifiée avec les nouvelles dispositions qui sont nécessaires depuis la Covid. L'école songe donc à modifier l'accueil et ouvrir le service de garde à 7 h au lieu de 6 h 30.

D'ailleurs, depuis l'ouverture du service de garde d'urgence, celui-ci ouvre à 7 h et non plus à 6 h 30.

Seuls, une quinzaine d'élèves sont présents de 6 h 30 à 7 h et on a besoin de deux éducatrices. En situation de Covid, le besoin de personnel est plus grand en général, et nous sommes actuellement en pénurie.

Ce surplus d'heures de travail de nos éducatrices (5 heures) permettrait de les affecter à d'autres groupes et d'autres horaires, ce qui permettrait des transitions plus faciles à des moments cruciaux de la journée.

Mme Josée Lapierre va s'informer afin de savoir quelle est l'horaire dans les autres écoles. M. Vincent réitère qu'il serait également souhaitable de vérifier combien de familles seraient touchées par cette mesure.

Un suivi sera donc fait à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Mme Gagné aimerait savoir s'il est possible de revoir les horaires de travail de l'an prochain, dans un contexte où le service de garde ouvrirait à 7 h. Tous les membres sont d'accord.

8. **Service de traiteur 2020-2021**

Mme Gagné explique que nous n'avions pas voté ce choix comme étant à long terme. Dans le contexte actuel, il serait souhaitable de reconduire le service du Traiteur Félix pour une autre année. Ces derniers avaient suggéré un contrat de deux ans, mais nous préférons nous limiter à une autre année.

(CÉGL.19-20.23)
Il est proposé par madame Rehana Mohammed, appuyée par madame Josée Lapierre d'adopter la proposition, telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **Grille-matières 2020-2021**

La grille-matière doit être approuvée par le CÉ à chaque année. L'an dernier, nous l'avions modifiée au premier cycle, en ajoutant de l'éducation physique et en enlevant l'anglais. Nous avions prévu présenter la même chose pour l'an prochain.

Nous avons eu une autre nouvelle du ministère à l'effet qu'un « 30 minutes de spécialistes » sera accordé au préscolaire. Des informations supplémentaires doivent être obtenues, afin de savoir où nous pourrons affecter ces minutes supplémentaires.

Nous pouvons donc approuver, telle quelle, la grille-matière et si c'est nécessaire, nous approuverons la modification.

(CÉGL.19-20.24)
Il est proposé par monsieur Enrico Nino, appuyé par madame Suzie Lamoureux, d'approuver la grille-matière, telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. **Principes d'encadrement du coût des documents et de la liste des effets scolaires et de la surveillance du midi 2020-2021**

C'est le même document que l'année dernière. Les frais maximums sont respectés cette année encore.

(CÉGL.19-20.25)
Il est proposé par madame Brigitte Bisaillon appuyée par monsieur Enrico Nino, d'approuver la proposition, telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11. Ristourne photos scolaires

La ristourne des photos scolaires s'élève à 1095,77 $. Cet argent est habituellement utilisé pour la kermesse de fin d'année. Mme Gagné propose de faire l'achat de jeux extérieur pour les élèves avec cette somme. Nous en manquons actuellement et le service de garde d'urgence pourrait en bénéficier.

(CÉGL.19-20.26)
Il est proposé par madame Marie-Josée Dagenais appuyée par madame Anne Poissant-Paré d'approuver la proposition, telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

12. Acte d'établissement

Habituellement ce document nous est présenté plus tôt, mais à cause de la situation du Covid, nous n'avions pas eu de réunion.

Un changement est fait à la page 20 du document reçu. Il stipule que suite à l'agrandissement, une numération des locaux a été faite.

13. Autres sujets

13.1 Correspondance du président

Aucune correspondance n'a été reçue.

13.2 Comité de parents (information du délégué)

M. Vincent nous informe qu'il n'y a pas eu de rencontre du comité de parents. Les membres ont reçu de l'information par courriel. Il propose de nous transférer ces courriels.

13.3 Mot de la directrice

Mme Gagné informe les membres du CÉ que l'école n'offrira pas camp pédagogique. Trop peu d'élèves auraient bénéficié de ce camp. De plus, cela risquait d'avoir des conséquences sur la qualité des services offerts aux autres élèves.

Nous avons été sélectionnés pour le programme « À pied, à vélo, ville active ». Des démarches sont débutées. Une première marche de repérage aura lieu le 22 juin prochain. Mme Lamontagne se propose pour y participer.

Nous avons été sélectionnés pour recevoir la mesure budgétaire « À l'école on bouge au cube » et nous recevrons une somme qui pourra être affectée à créer de saines habitudes de vie. Ce montant sera réparti sur 3 années.

Enfin, concernant une demande faite pour l'aménagement de la cour d'école, nous avons reçu une somme de 43 000 $ provenant du ministère. Mme Gagné est particulièrement heureuse de nous annoncer cette bonne nouvelle.

14. Bilan de la rencontre

Mme Lamontagne aimerait remercier tout le personnel de l'école pour tous les appels et les efforts faits, afin de faciliter la vie des élèves et des parents.

Mme Gagné réitère qu'elle est très fière du travail du personnel de l'école.

La prochaine rencontre est prévue pour le 22 juin.

15. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 24.

Cynthia Lamontagne Présidente	Valérie Gagné Directrice